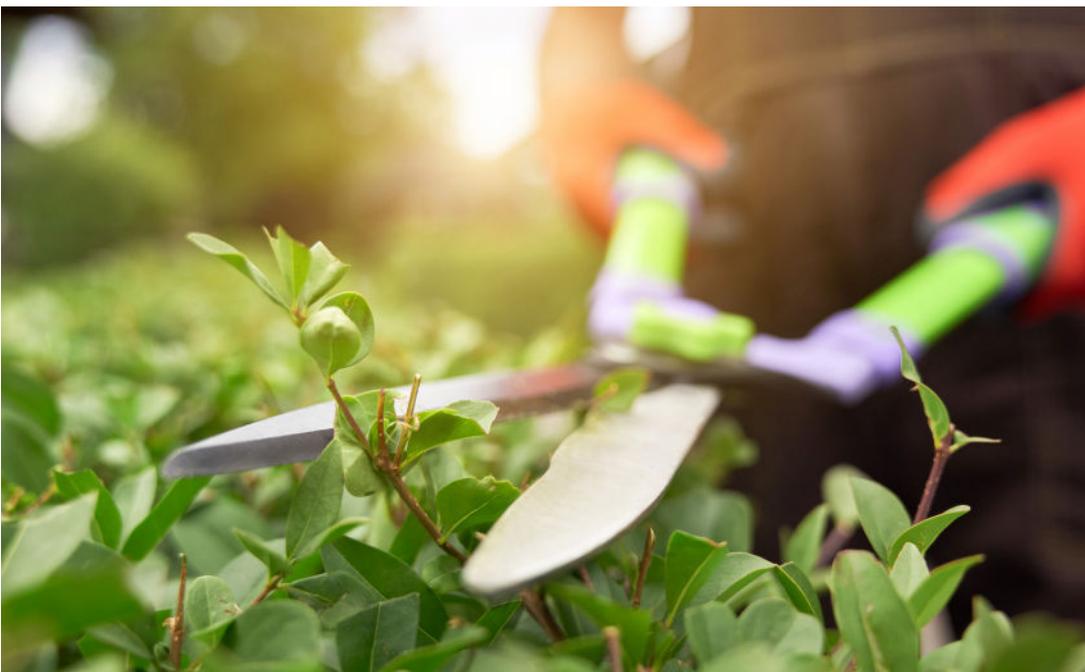


SECONDE PROFESSIONNELLE NATURE JARDIN PAYSAGE FORÊT

NIVEAU 4

FORMATION EN APPRENTISSAGE



La classe de Seconde Professionnelle Nature Jardin Paysage Forêt est la première année du cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers.

Les objectifs de formation :

- > S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers
- > Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle
- > Sensibiliser à la préservation de la santé et à la prévention des dommages à l'environnement
- > Accéder au milieu professionnel et préciser le projet d'orientation

CONTENU DE LA FORMATION

Formation

- > Formation en 1 an en apprentissage suivie de 2 années en Bac Pro AP en apprentissage
- > 500 heures de formation en Centre
- > Rythme d'apprentissage : 1 semaine en formation / 2 semaines en entreprise

Début de la formation en septembre

Public

- > Les jeunes entre 16 ans et 30 ans remplissant les conditions d'inscription et souhaitant se former dans le domaine d'aménagement paysager

Conditions d'inscription

- > Avoir entre 16 et 30 ans
- > Avoir 15 ans lors de l'entrée en formation, après avoir suivi une classe de 3ème
- > Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le secteur d'aménagement paysager
- > Signer le contrat d'apprentissage correspondant à la durée de la formation avec une entreprise ou une collectivité locale
- > Effectuer le test ou l'entretien de positionnement

Prérequis

- > Aimer travailler en extérieur
- > Avoir une bonne condition physique

Enseignements généraux

- > Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques
- > Construction d'une culture humaniste 90h
- > Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde 110h
- > L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

Enseignements professionnels

- > Contexte des chantiers d'aménagement
- > Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels
- > Travaux des aménagements paysagers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Enseignements généraux en lien avec la formation préparée et le travail en entreprise
- > Enseignements professionnels avec des travaux pratiques sur le site

Installations spécifiques

5 hectares d'espaces paysagers

DIPLÔME

Baccalauréat Professionnel
Aménagements Paysagers à l'issue
des 3 ans de formation
Niveau 4

DURÉE

1 an en formation par apprentissage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos référents sont à votre écoute pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

COÛT ET FINANCEMENT

Sur devis

Financement :

- OPCO : prise en charge totale de la formation
- CNFTP : prise en charge partielle de la formation

L'apprenti.e perçoit un salaire minimum déterminé en pourcentage du SMIC.
Ce salaire est versé en fonction de l'âge du bénéficiaire et de l'année du contrat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Orientation et poursuites d'études

La Seconde Professionnelle NJPF prépare pour entrer en 1ère année de Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers.

Métiers envisageables à l'issue de la formation

Cette formation permet d'accéder au Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers pour exercer par la suite les métiers de :

- > Technicien.ne paysagiste
- > Technicien.ne spécialisé.e
- > Ouvrier.ère qualifié.e
- > Jardinier.ère paysagiste

LA SAUSSAYE C'EST AUSSI...

- > Une halle agroalimentaire
- > Une exploitation agricole
- > Un Centre de Documentation et d'Information
- > Des simulateurs de conduite d'engins
- > Un établissement inscrit dans la démarche Biodiv'Expé
- > Un amphithéâtre, foyer des élèves
- > Des infrastructures sportives : gymnase, salle de musculation, terrains sportifs
- > Une restauration
- > Un hébergement



TAUX DE RÉUSSITE
(en 2023)



TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
(en 2023)



TAUX DE POURSUITE
D'ÉTUDE
(en 2023)



TAUX DE SATISFACTION
(en 2023)



TAUX D'INTERRUPTION
(en 2023)



TAUX DE RUPTURE
(en 2023)

Source de l'enquête : 2022-2023

*NC : Non Communiqué
*NR : Non Représentatif



Accueil CFA
02 37 33 72 25
cfa.eure-et-loir@educagri.fr



CFA - Centre de Formation d'Apprentis
La Saussaye
28630 - Sours